

L'INFO-RESEAU

L'actu du Réseau Centres de Soins Faune Sauvage

Le Crécerellette et l'éolienne



© Pierre Maigre

AU SOMMAIRE

DOSSIER

Le Crécerellette et l'éolienne.....p.3

ACTUALITES et VIE DU RESEAU

Partenaire engagé pour la Nature.....p.2

A soutenir.....p.2

A lire.....p.2

A voir.....p.2

Autres actus et veille sanitairep.5

Brèves scientifiques.....p.6

POUR LES MEMBRES

RDV.....p.7

Matériel.....p.7

Nouveautés de l'Espace membres.....p.7

LE P'TIT MOT

L'été bat son plein : c'est la période durant laquelle les difficultés systémiques des centres de soins sont exacerbées et où les équipes sont mises à rude épreuve.

Le Réseau se prépare à reprendre son travail de représentativité de la profession auprès des autorités politiques dès la rentrée, et malgré les changements réguliers d'interlocuteurs.

Enfin, le dossier du mois porte sur les interactions de certaines espèces avec une énième infrastructure anthropique, qui selon les programmes politiques présentés récemment, devraient continuer à se démultiplier ces prochaines années. Cette perspective n'est pas sans inquiétude pour nous et nous espérons que la faune sauvage sera réellement prise en compte.

Bonne lecture, LE RESEAU

Le Réseau devient PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

« Engagés pour la Nature » est une initiative du Ministère de la Transition écologique, portée par l'Office français de la biodiversité (OFB). Elle se décline en 3 volets dont celui « Partenaires engagés pour la nature » visant à impliquer notamment les associations, les syndicats de salariés, les structures d'inclusion sociale etc.. contre l'érosion de la biodiversité.

Pourquoi nous sommes-nous sentis concernés par cette initiative ?

Aucune activité n'est dénuée d'impacts, et les centres de soins (ainsi que le Réseau) ne dérogent pas à cette règle.

Conformément à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) et le « Plan Biodiversité », nous voulons tendre à une plus grande cohérence de nos actions en réduisant l'impact de l'activité des centres de soins sur l'environnement, notamment en termes de gestion des différents types de déchets produits et d'utilisation des produits pharmaceutiques à usage vétérinaire dans le cadre des soins à la faune sauvage. Nous souhaitons également sensibiliser nos structures au fléau que représentent les micropolluants.

Par ailleurs, les centres de soins bénéficient d'une forte popularité auprès du grand public qui porte de plus en plus d'intérêt à la détresse de la faune sauvage, nous nous devons donc de remettre en question nos pratiques en même temps que nous sensibilisons nos concitoyens.

Par ailleurs, nous ne souhaitons pas nous reposer sur nos acquis et savons que malgré l'intensification de nos activités humaines, ainsi que des aléas climatiques et des catastrophes naturelles, la faune sauvage n'est pas encore suffisamment prise en compte.



Nous avons donc accepté le défi sur 2 de nos projets :

- le guide des bonnes pratiques dans lequel nous développerons le sujet de l'impact environnemental de notre activité et les solutions pouvant être mises en place ;
- la coordination en période de crise (incendies, canicule, tempête, marée noire...) avec la mise en place de plans d'interventions.

Ce programme nous permet de nous fixer des objectifs de collaboration et de diffusion des actions.

A SOUTENIR

Le centre de soins Noctis Hérissons, membre du Réseau, a besoin de votre soutien afin de pouvoir continuer à répondre aux sollicitations de prise en charge dans les meilleures conditions possibles.

190 individus ont déjà franchi les portes du centre depuis le début de l'année. Un bâtiment de 29 m2 pourrait être habilité et aménagé grâce à votre aide et à la diffusion de la cagnotte que vous trouverez [ICI](#).

A LIRE



[La mise à jour de la répartition des nouvelles espèces d'amphibiens et de reptiles présentes en France hexagonale](#)

« Après de longues années de stabilité, la taxonomie des reptiles et amphibiens d'Europe est actuellement en proie à des changements rapides, grâce à l'amélioration des connaissances sur l'histoire évolutive de ces organismes qu'a permis la révolution de la génétique, puis de la phylogénie et la phylogénomique. Cette révolution n'épargne pas la France, où plusieurs espèces « nouvelles » ont récemment été révélées sur le territoire.

Ces « nouvelles » espèces sont des taxons à la morphologie très similaire aux espèces d'ores et déjà connues sur le territoire métropolitain. Même si des critères morphologiques ou acoustiques peuvent exister, l'approche génétique est le seul outil fiable pour les identifier. Cela nécessite donc de réaliser des analyses génétiques en prélevant l'ADN des individus afin d'identifier l'espèce à laquelle ils appartiennent.

Afin d'améliorer ces connaissances, la SHF a obtenu un financement du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de PatriNat et de l'INPN. Le bilan présente les résultats de cette étude, menée sur plusieurs années » (Source SHF).



[La lettre d'actus du Réseau Lynx](#)

...où vous trouverez une publication sur la réhabilitation des lynx orphelins.

A VOIR

« J'ai appelé plusieurs vétos, mais ils s'en fichent », « ils disent qu'ils n'ont pas le droit »... entend-on souvent au bout du fil.

Et si on parlait un peu plus de ces vétérinaires engagés qui prouvent à leurs confrères que **oui, c'est possible de s'investir pour la faune sauvage** à petite ou grande échelle en fonction de ses moyens et possibilités.

Merci encore une fois à la clinique vétérinaire de la Lingostière et l'association Lingostière Faune sauvage pour leur implication !



[Voir la vidéo](#)

LE CRECERELLETTE ET L'ÉOLIENNE

Après avoir presque disparu de notre territoire dans les années 1980, le Faucon crécerellette (*Falco naumanni*) a bénéficié d'un [plan national d'actions](#). Classée vulnérable, l'espèce bénéficie encore aujourd'hui de ce PNA porté par la DREAL Occitanie et la LPO.



Petite présentation de l'espèce par Nicolas Saulnier, directeur de la délégation héraultaise de la LPO Occitanie.

Le plus gros de la population française de faucons crécerellettes se reproduit au nord de son aire de répartition, dans les villages du département de l'Hérault, dans un rayon de 20 km autour du plateau d'Aumelas, zone d'alimentation importante pour ces oiseaux. L'installation d'un parc éolien sur ce plateau en 2006, a questionné sur la viabilité de la population à long terme.

Il faut dire que cette espèce coloniale migratrice est particulièrement exposée aux éoliennes tout au long de son cycle annuel (environ 0,15 collision/turbine/an) [1].

En 2023, une étude [2] menée dans le sud de la France mettait en lumière la façon dont la mortalité additive induite par les collisions avec les éoliennes affectait la démographie du Faucon crécerellette, menaçant la conservation de la population locale à long terme.

Le suivi des cas de mortalité dans le parc éolien d'Aumelas, avec un passage deux fois par semaine de mars à mi-novembre, a permis de trouver 43 carcasses entre 2013 et 2020. Cependant, si l'on tient compte des taux de détection et de persistance des cadavres, la mortalité réelle a été estimée à 154 individus au cours de cette période, ce qui correspond à 3 % de la population étudiée. Ce taux de mortalité induit par les collisions avec les éoliennes était corrélé avec le taux de croissance de la population. Ainsi, même avec une mortalité induite de 3 %, ce parc éolien de 31 turbines, aurait ainsi contribué à réduire la taille de la population de 22 % en 15 ans d'exploitation. Par ailleurs, la LPO précise que cette problématique n'est pas circonscrite aux sites méditerranéens de reproduction car la dispersion postnuptiale amène des individus à explorer d'autres territoires concernés par l'implantation d'éoliennes, parfois jusqu'en région Auvergne-Rhône-Alpes.



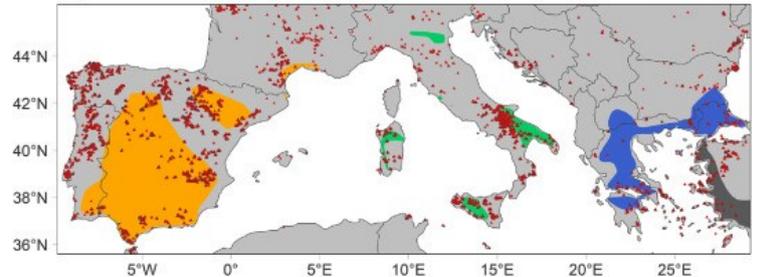
© CDS LPO Occitanie, délégation Hérault

Une étude transcontinentale plus récente encore [3] s'est penchée sur le sujet et a réuni deux jeux de données. L'un comprenait les données de 1 302 755 emplacements GPS de 354 individus (200 d'Espagne, 37 de France, 103 d'Italie et 14 de Grèce) se reproduisant dans 51 colonies (29 en Espagne, 8 en France, 12 en

Italie et 2 en Grèce) qui ont été suivis sur une médiane de 70 jours (min-max : 10-1117).

L'autre comprenait des informations sur la taille de 1837 colonies réparties dans 5 pays (Espagne, Portugal, France, Italie et Grèce) correspondant à trois populations biogéographiques distinctes (ibérique, italienne et balkanique) et collectées entre 2016 et 2021. Ces régions accueillent 99,8 % de l'ensemble de la population de l'UE [4], soit un total de 26 324 couples.

(a)

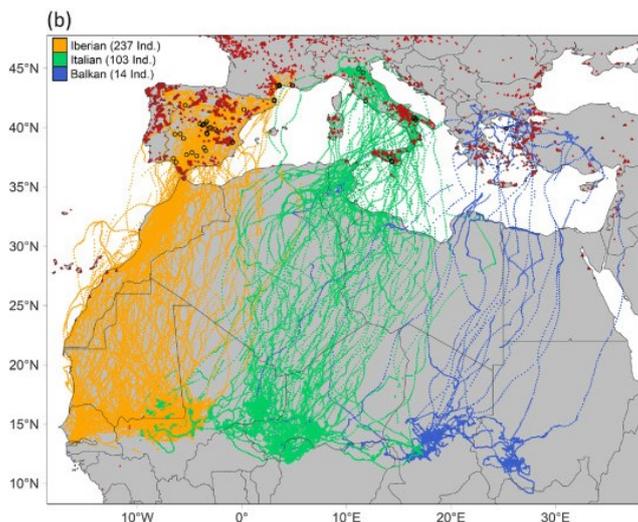


a) *l'aire de reproduction européenne du Faucon crécerellette (Bazzi et al. en préparation). La répartition des éoliennes (triangles rouges) est également indiquée, d'après Dunnett et al., 2020 [5].*

Si pour la population italienne les valeurs d'exposition aux éoliennes étaient relativement élevées en tout temps, les chercheurs ont mis en évidence que celle-ci pouvait varier considérablement en fonction de la phase du cycle annuel de l'espèce :

- pendant la phase prémigratoire, les zones les plus exposées comprenaient le centre-ouest de la péninsule ibérique et l'ouest de la Sicile ;
- au cours de la migration, le détroit de Gibraltar a représenté un point critique pour la population ibérique, de même que la partie méridionale de la péninsule ibérique et le sud de l'Italie, la Sicile et Malte étaient les zones les plus exposées pour la population italienne ;
- pendant la migration prénuptiale, d'autres zones critiques pour la population ibérique comprenaient le Maroc et la côte du Sahara occidental, le cap Bon, le cap Tarf et le cap Blanc en Tunisie, ainsi que le centre-est de la mer Égée ;
- à l'exception de quelques individus qui ont hiverné en Andalousie et d'une petite zone au Mali, aucune exposition aux éoliennes n'a été détectée pendant la phase de non-reproduction en raison de l'absence de parcs éoliens dans les zones de non-reproduction de la population européenne ;
- tandis que pendant la reproduction, les zones les plus exposées ont été détectées dans le sud-est de la France et le sud de l'Italie.

Les colonies les plus exposées aux éoliennes se situent donc dans le sud-est de l'Italie, mais d'autres zones à forte exposition ont été identifiées en Sicile, dans le sud de l'Andalousie et dans les provinces de Castille-La Mancha, de Navarre et d'Aragon pour l'Espagne, dans le sud-est de la France et à l'est de la mer Égée. Globalement, 26,2 % de la population européenne se reproduit dans des colonies ayant au moins une turbine dans sa zone de recherche de nourriture, avec de grandes différences d'exposition entre les colonies, allant de négligeable pour la population des Balkans (<1 %), faible pour la population ibérique (10 %), et considérablement élevée pour la population italienne (63 % soit 2/3 de la population reproductrice). En revanche, aucune des colonies portugaises n'avaient de turbines dans sa zone de recherche de nourriture.



b) le mouvement annuel de 354 individus suivis par GPS dans cette étude, issus des trois populations biogéographiques. Les cercles noirs représentent des colonies d'origine des individus traqués.

Près de 40 % des couples français de faucons crécerellettes ont au moins une éolienne dans leur zone de recherche de nourriture.

Le rôle des centres de soins

En France, nous ne pouvons pas encore participer efficacement à la surveillance de l'impact des éoliennes sur la faune sauvage. D'une part parce que nous n'avons pas accès à un ensemble de données harmonisées des centres de soins, et d'autre part parce que ces derniers ne sont pas encore assez identifiés par le milieu de la conservation comme des sentinelles.

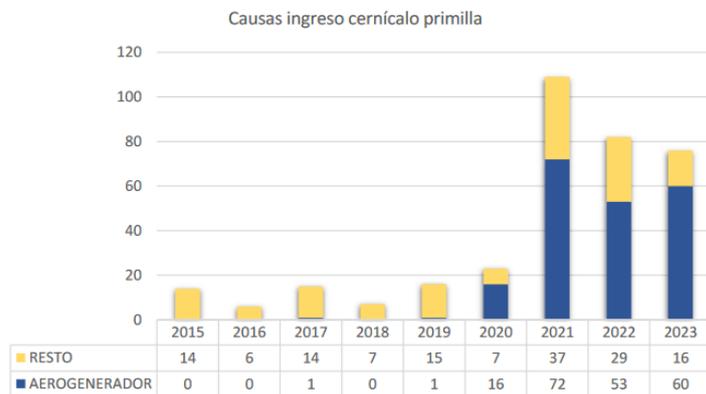
Ce n'est pas le cas de nos voisins espagnols. D'ailleurs, certains centres reçoivent également les cadavres d'animaux morts au pied des éoliennes, ce qui permet de rassembler et centraliser toutes les données. Sur la période allant de 2008 à 2018, un total de 6058 oiseaux (toutes espèces confondues) étaient admis dans les centres espagnols pour collision avec des aérogénérateurs, ce qui en fait la 6^{ème} cause d'admission connue représentant 3,74 % du total des accueils [8].

En Espagne, entre 2008 et 2018, 120 admissions de faucons crécerellettes (6,8 % des individus de cette espèce) étaient dues à des collisions directes avec des éoliennes et 536 (31 %) étaient dues à des collisions avec des lignes électriques, souvent associées à des infrastructures de production d'énergie éolienne [8].

En 2021, sur les 109 faucons crécerellettes enregistrés par le CRFS de la Alfranca (Centro de Recuperación de Fauna Silvestre de la Alfranca del Gobierno de Aragón), 72 individus furent victimes des pales d'éoliennes (67,3 %) sur un suivi de parc éoliens restreints (parcs datant de moins de 5 ans) [9].

Dans le bilan 2023 [10] de ce même centre, on peut lire « Il nous paraît important de signaler que, pour certaines espèces, la principale cause d'admission au CRFSA et la plus grande menace détectée ces dernières années est la mort par collision avec les pâles d'aérogénérateurs ».

Sans surprise, notre Faucon crécerellette figure parmi ces espèces.



Graphique du CRFSA « Causas d'admission Faucon crécerellette » : en bleu, les admissions pour collision avec aérogénérateur/ en jaune, les autres causes d'admissions.

Et en France ?

En 2023, la population française totalisait 784 couples nicheurs (source : Saulnier N./ LPO Occitanie, 2024).

Leur admission en centre de soins reste donc anecdotique. Pour exemple, le centre de soins de la délégation héraultaise de la LPO Occitanie n'a recueilli que 411 individus depuis son ouverture en 2012, dont 5 pour collisions indéterminées.

Ceci dit, d'autres espèces ont déjà franchi les portes de nos centres à cause d'une mauvaise rencontre avec l'une de ces infrastructures. Certains d'entre eux participent à des programmes comme le projet collaboratif « Réduction de la Mortalité Aviaire dans les Parcs Éoliens en exploitation » (MAPE).

Des mesures pour mesurer l'impact de l'éolien sur l'avifaune française : d'une pierre, deux coups

L'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale étudie la réponse comportementale des grands rapaces à l'installation de parcs éoliens sur leur territoire. C'est dans ce cadre que des oiseaux admis au centre de soins de la LPO PACA ont pu être équipés de balises GPS. Ces dispositifs ont une double utilité : ils permettent aux chercheurs d'équiper des animaux temporairement captifs plutôt que de capturer des individus *in natura*, tout en fournissant de précieuses informations sur le succès de la réhabilitation de ces oiseaux après un séjour en soins. Ainsi, les soigneurs de la LPO PACA ont pu constater que la captivité passagère et les traumatismes physiques importants de certains de leurs pensionnaires relâchés, n'avaient pas altéré leurs comportements naturels et leur mode de vie. C'est le cas d'une femelle Circaète-Jean-le-Blanc - victime de braconnage et souffrant d'une fracture à l'aile qui avait nécessité plusieurs mois de convalescence – dont le suivi GPS se poursuit, deux ans après son relâcher.



Contention du rapace par les soigneuses lors de la pose de balise GPS © Marie Trossero



Faucon hobereau admis suite à une collision avec une éolienne © CHENE

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Thaxter CB, Buchanan GM, Carr J, Butchart SHM, Newbold T, Green RE, Tobias JA, Foden WB, O'Brien S, Pearce-Higgins JW. Bird and bat species' global vulnerability to collision mortality at wind farms revealed through a trait-based assessment. *Proc Biol Sci*. 2017 Sep 13;284(1862):20170829. doi: 10.1098/rspb.2017.0829. PMID: 28904135; PMCID: PMC5597824.
- [2] Duriez, O., Pilard, P., Saulnier, N., Boudarel, P. and Besnard, A. (2023), Windfarm collisions in medium-sized raptors: even increasing populations can suffer strong demographic impacts. *Anim Conserv*, 26: 264-275. <https://doi.org/10.1111/acv.12818>
- [3] Assandri, Giacomo, et al. "Assessing exposure to wind turbines of a migratory raptor through its annual life cycle across continents." *Biological Conservation* 293 (2024): 110592.
- [4] Staneva, A., & Burfield, I. (2017). European birds of conservation concern: populations, trends and national responsibilities. *BirdLife International*, 172.
- [5] Dunnett, S., Sorichetta, A., Taylor, G. et al. Harmonised global datasets of wind and solar farm locations and power. *Sci Data* 7, 130 (2020). <https://doi.org/10.1038/s41597-020-0469-8>
- [6] Köppel, J., Dahmen, M., Helfrich, J., Schuster, E., & Bulling, L. (2014). Cautious but committed: moving toward adaptive planning and operation strategies for renewable energy's wildlife implications. *Environmental Management*, 54, 744-755.
- [7] Rehbein, Jose A., et al. "Renewable energy development threatens many globally important biodiversity areas." *Global change biology* 26.5 (2020): 3040-3051.
- [8] SEO/BirdLife. 2023. Informe sobre las causas de mortalidad no natural de avifauna en España. Proyecto LIFE Guardianes de la Naturaleza. Madrid.
- [9] AraInfo, article du 20 juillet 2022 : <https://arainfo.org/el-impacto-de-los-aerogeneradores-aragon-sumidero-de-los-primillas-ibericos/>
- [10] Informe de actividad 2023, centro de recuperacion de fauna silvestre de la alfranca : https://www.aragon.es/documents/d/quest/2023_informe_actividad_crfsa

MEDIATION



La plateforme de médiation régionale bretonne a vu le jour cette année. Elle est ouverte 7 jours sur 7, de 9h à 18h et est gérée par une équipe de médiateurs professionnels. L'équipe estivale, composée de 6 personnes, devrait permettre de soulager les centres des nombreux appels quotidiens et d'effectuer un premier tri, notamment grâce au remplacement des juvéniles sains et à la prise en charge des problèmes de cohabitation n'impliquant pas d'animaux en détresse.

Le numéro d'appel à renseigner est le **02 57 63 13 13**.

Pour plus d'infos : <https://www.sosfaunesauvage.bzh/index.php>

POINT VEILLE SANITAIRE

IAHP

Quatre nouveaux cas ont été détectés entre le 15/06 et le 13/07/2024 sur des goélands argentés dans les départements de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes-d'Armor, selon la plateforme ESA.

PESTE PORCINE AFRICAINE

En Allemagne, un premier cas sauvage avait été détecté le 14/06/2024 chez un sanglier retrouvé mourant dans la ville de Rüsselsheim, au sud-ouest de Francfort (source : Commission Européenne ADIS, le 16/06/2024). Il fut suivi de deux autres détections une vingtaine de jours plus tard à l'ouest du Rhin : une progression en direction de notre territoire qui est à surveiller.

PHARMACOVIGILANCE

L'ANSES alerte ce mois-ci sur [l'exposition des rapaces et nécrophages aux médicaments vétérinaires](#).

Parmi les molécules les plus incriminées dans les cas d'empoisonnement de la faune sauvage : le diclofénac, la flunixin, le carprofène, le kétoprofène ainsi que certains barbituriques utilisés lors d'euthanasies.

L'organisme rappelle de ne pas administrer ces molécules aux animaux susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire de la faune sauvage. En cas de mort naturelle ou d'euthanasie d'animaux traités, il faut s'assurer que la faune sauvage n'aura pas accès aux carcasses et ne pourra pas les consommer.

Les centres de soins sont également concernés par ces mesures de précautions : le relâcher d'animaux traités doit être en cohérence avec le délai d'actions des molécules utilisées, afin d'éviter leur relargage dans l'environnement.

EOLIEN

En lien avec notre dossier du mois : une équipe finlandaise à chercher à évaluer l'effet des éoliennes sur la survie des adultes territoriaux chez le Pygargue à queue blanche. Grâce au génotypage de l'ADN de plumes prélevées dans des nids entre 2010 et 2022 et en suivant les individus d'une année à l'autre, ils ont pu estimer que les turbines situées dans un rayon de 5 km des nids avaient réduit les taux de survie annuels de 7,6 %, un impact considérable pour cette espèce à reproduction lente.

Les chercheurs soulignent la nécessité d'établir des zones tampons de sécurité autour des sites de nidification (de préférence > 5 km) pour protéger les populations reproductrices.

Nebel et al. (2024). Reduced survival in a soaring bird breeding in wind turbine proximity along the northern Baltic Sea coast. Biological Conservation, 294, 110604.



@ Faune Alfort

Les soigneurs de la faune sauvage, PRATICIENS DE L'APPROCHE « ONE HEALTH »

En ce pic d'activité estival qui met souvent nos soigneurs à rude épreuve, on vous partage un article qui devrait faire du bien au moral !

En effet, il est des moments de fatigue où l'on serait tenté de se demander « A quoi bon ? ». Il est, après tout, des événements qui viennent chambouler les priorités : des incendies, des cyclones, des crues capables de raser des villages (comme nous l'a rappelé tout récemment le Vénéon) ou encore un calendrier politique mouvementé... Autant de préoccupations ou de coûts sanitaires, sociaux et financiers qui pourraient bien reléguer l'activité des centres au dernier rang des dossiers à traiter.

Un constat tout à fait regrettable et contre-intuitif selon Sharon L. Deem, épidémiologiste et vétérinaire en faune sauvage, qui affirme que la réhabilitation de la faune sauvage est une composante essentielle du principe « One Health ». Outre les services écosystémiques rendus par ces animaux qui retrouvent leur milieu naturel, les centres ont un rôle de sentinelles de l'environnement. Ils sont en première ligne dans les soins de santé préventifs pour les animaux qu'ils recueillent, et *de facto* pour leur environnement et les humains avec qui ils le partagent.

Rappelons que dans de nombreux endroits où le maillage des centres n'est pas suffisant, des personnes maintiennent en captivité des animaux trouvés en détresse, s'exposant à des agents pathogènes potentiellement zoonotiques.

Si l'on souhaite renforcer le mouvement « One Health » et permettre une prise en charge professionnelle de la faune sauvage, avec notamment des diagnostics cliniques permettant d'exclure les agents pathogènes contagieux lors des réintroductions, fermer les yeux sur les conditions actuelles des centres n'est pas la solution.

Deem, S. L. (2024). One Health and the wildlife rehabilitator. Wildlife Rehabilitation Bulletin, 42(1), 1-5. <https://doi.org/10.53607/wrb.v42.272>

PLASTIQUE

« L'étude des pelotes de réjection collectées dans 11 colonies de goélands leucophées sur le littoral méditerranéen en France, mais aussi en Espagne et en Tunisie, montre une exposition globale aux plastiques très importante », selon la Tour du Valat qui signe un nouvel article publié dans la revue Marine Pollution Bulletin. Aucune des colonies étudiées n'en n'a été exempte.

92 % des pelotes analysées contenaient au moins un objet d'origine anthropique et en moyenne 79 % contenaient du plastique, principalement du polyéthylène, très utilisé dans les emballages alimentaires.

Les chercheurs ont relevé « des variations significatives entre colonies malgré l'omniprésence des plastiques. Ainsi à Porquerolles (Var), Riou (Bouches-du-Rhône) et Sidrières (Aude) le nombre d'éléments plastiques présents dans les pelotes était particulièrement élevé ».

L'exposition au plastique peut avoir une multitude d'effets négatifs, de la mortalité directe par les obstructions intestinales à des réductions de l'état de santé en raison de la privation nutritionnelle, de la diminution du dépôt de graisses ou de la toxicité associée aux additifs chimiques contenus dans les plastiques ou aux polluants adsorbés à leur surface (Fossi et al. 2018, Lavers et al. 2014, Roman et al. 2020).

Des études récentes ont même mis en évidence une nouvelle maladie associée à l'ingestion de macroplastiques chez les oiseaux de mer appelée « plasticose » et qui résulte de la cicatrisation du tissu proventriculaire (Charlton-Howard et al. 2023).

Les plastiques peuvent également être vecteurs de microbes pathogènes et avoir un impact sur le microbiome intestinal des oiseaux (Fackelmann et al. 2023). Ces différents effets peuvent réduire la survie individuelle et/ou le succès de la reproduction.

Nono-Almeida, F., Leray, C., Souc, C., Scotto, S., Selmi, S., Hammouda, A., Ramos, R., ter Halle, A., McCoy, K. D. & Vittecoq, M. (2024). Among-colony variation in plastic ingestion by Yellow-legged gulls (Larus michahellis) across the western Mediterranean basin. Marine Pollution Bulletin, 204, 116508.